



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 16 Décembre 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 12 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 0 membre.

POINT N° 554

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES 2025 : DECISION MODIFICATIVE N° 2

La présente décision modificative au budget annexe énergies renouvelables 2025 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

En dépenses d'investissement :

Virement de 19 000 € du compte 2313 « constructions » au compte 2182 « matériel de transport »

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

ADOpte la décision budgétaire modificative suivante à intervenir sur le Budget annexe énergies renouvelables 2025

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
		Art. 2313 Chap. 23 Constructions	- 19 000,00 €
		Art. 2182 Chap. 21 Matériel de transport	+ 19 000,00 €
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

Recettes		Recettes	
TOTAL		TOTAL	



Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëllie HESTIN